



INSTRUCTIONS DE COURSE

BISCARROSSE MICRO

Etape Tour de France MICRO

Samedi 8 au Dimanche 9 juin 2024

Yacht Club ISPE-BISCARROSSE (YCIB)

Lac Nord Biscarrosse

5366 route des lacs - 40600 BISCARROSSE

Grade 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve sera régie par les règles telles que définies dans
- Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024).
 - Les règlements fédéraux
 - Les règles de classe
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants ou accompagnateurs. Un concurrent ou accompagnateur qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sous la tente. Ils seront également mis en ligne sur la page d'accueil du site internet du club : www.ycib.fr et sur le groupe WhatsApp « TDF BISCA MICRO 2024 »
- 3.2 Le PC course est situé dans la bulle - email ycib@laposte.net
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 77.
- ### 4. CODE DE CONDUITE
- 4.1 [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- ### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE
- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé près de la « bulle ».
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1

Date	Heure 1 ^{er} signal d'avertissement	Type	Classes
Samedi 8 juin	14h	Course(s) à suivre	Toutes classes
Dimanche 9 juin	10h	Course(s) à suivre	Toutes classes



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est un pavillon MICRO

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS**.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer se feront avec un tableau indiquant le style de parcours : construits (1 ou 2 tours) (voir schéma en annexe parcours) ou côtier

9.3 **Parcours Côtiers** (sera annoncé par un avenant): Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Départ et bouée sous le vent	Au vent	Changement de parcours	Arrivée
Bouée cylindrique jaune Banque Populaire	Bouées cylindriques orange	Bouée cylindrique jaune	Bouée sphérique rose fluo

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe ZONES DE COURSE**.

RAPPEL : la zone des 300m est interdite à la navigation

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle doit l'être par une marque d'origine.

13.2 Lors d'un changement de parcours, la bouée de « dog leg » ne sera pas remouillée

13.3 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
toutes	Construit temps compensé	40 min	1h10
toutes	côtier	1h30	2h30

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier (en « groupe Osiris » et en « Classe Micro ») ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans la bulle .
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 En cas de réclamation pour une infraction aux règles du chapitre 2 ou de la RCV 31, sans dommage, ni blessure, une conciliation sera possible selon l'annexe T des RCV.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **1 course** doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
- (b) b) Quand de 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.4 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps pour les parcours construits et temps sur distance pour les parcours côtiers.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 Emargement :

A chaque sortie et retour à terre y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un émargement sera mis en place, pour toutes les classes ou séries.

(i) (NP) (DP) Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par un membre de l'organisation en présence d'un membre du bateau, avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

(ii) L'émargement sera ouvert une heure trente (1h30) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour. Après l'utilisation des pavillons AP/H ou N/H, l'émargement DEPART sera à disposition dès le premier retour à terre.

(iii) (SP) Pénalités sans instruction (modification de la RCV 63.1) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement :

- Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 5 points à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 5 points à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 5 points à l'ensemble des courses courues du jour.

(iv) Heures limites pour émarger :

Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour.

Au retour à terre : heure limite de dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi du pavillon AP/H ou N/H, sur l'eau.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le 77

19.4 Utilisation du Bout dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 90 minutes avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon rose

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

- 26.1 [DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.
- 26.2 [DP] [NP] les grutages seront réalisés le samedi matin de 09h à 11h, suivant la demande préalable sur la fiche d'inscription. Les grutages du dimanche seront réalisés en fonction de l'éloignement des coureurs de leur domicile et prévus lors de la pré-inscription.

26. PRIX

Des prix seront décernés selon les prévisions de l'Avis de Course

ARBITRES DESIGNES :

Présidente du Comité de Course : Hélène LA SALMONIE

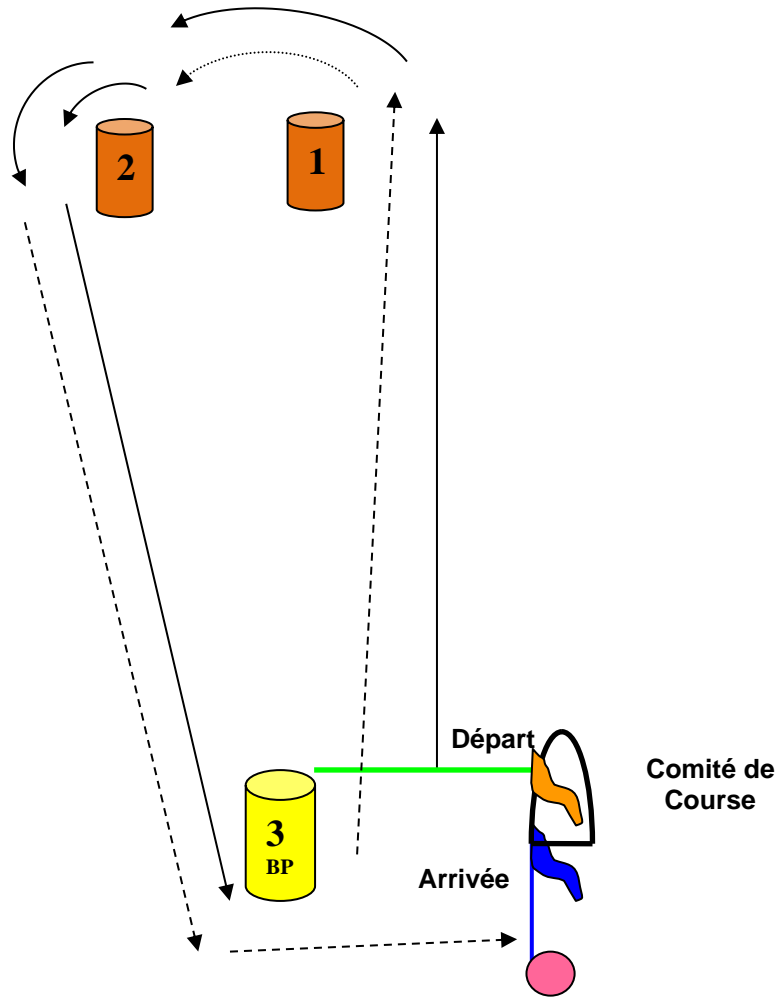
Président du Jury : Marc MANTOVANI

ANNEXE ZONES DE COURSE

ANNEXE PARCOURS

Parcours 2 tours :

D - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - A



Parcours 1 tour :

D - 1 - 2 - 3 - A